



La Poste Télévente Novembre 2023

Bulletin d'info du collectif CGT FAPT Télévente

LES HORAIRES:

DES VICTOIRES MAIS PAS DE CONSENSUS

Malgré l'ajout de certains scénarios proposés par La CGT, toutes les propositions n'ont pas été acceptées.

LA CGT dénonce le fait que la direction n'accepte pas un début de vacation à 8h30 et les 45mn de pause déjeuné pour le bien-être de l'agent mais surtout pour rester dans « leur cadre ».

La direction nous a écouté mais ne nous a pas entendus!

Prochaines dates à retenir :

- 14 Novembre : CHSCT
- 14 Novembre après-midi : ETC pour présentation des scénarii
- 30 Novembre : Comité technique
- Décembre : communication au CSRH des nouveaux horaires + Communication inspection du travail
- Fin Décembre : affichage réglementaire des horaires collectifs qui seront mis en œuvre à compter du 2 Janvier 2024

LES CONGÉS:

-- NE CÉDEZ PAS À LA PRESSION MANAGÉRIALE!

Rappel: RE: Repos exceptionnels

Tout agent a droit à 3 jours de repos exceptionnels (RE) pour une année de service accompli. Les RE sont attribués le 1^{er} novembre de l'année.

Ils sont utilisables uniquement entre le 1^{er} novembre de l'année N et le 30 avril de l'année N+1.

LA CGT exige une organisation du temps de travail permettant à chaque salarié de CONCILIER VIE PRIVÉE ET VIE PROFESSIONNELLE

La CGT exige un réel dialogue social avec des informations précises!

Suivez-vous sur notre blog: https://televentecgt.reference-syndicale.fr/

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél.: 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D Site: www.cgt-fapt.fr Mail: fede@cgt-fapt.fr

